

# AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° DNCMP/...../T/2017 pour les travaux relatifs à :  
**Lot 1 : LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE AU LYCEE COMMUNAL MUYANGE (GASHOHO)**

**Lot 2 : LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE SUR LA COLLINE BONERO**

**Lot 3 : LA CONSTRUCTION DES ECOLES FONDAMENTAL ET POST-FONDAMENTAL A GISABAZUBA (3 SALLES DE CLASSE), 3 SALLES DE CLASSE A L'ECOFO RUTONDE**

Date de publication : 24/4/2017

Date d'ouverture des Offres : 29/5/2017

## Objet de l'Appel d'Offres

1. Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), la commune de GASHOHO de la province de MUYINGA invite les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux relatifs à la construction d'une salle polyvalente au lycée communal Muyange (GASHOHO), construction d'un Centre de santé sur la colline Bonero, construction des écoles fondamental et post-fondamental à GISABAZUBA (3 salles de classe), 3 salles de classe à L'ECOFO RUTONDE
2. La Commune de GASHOHO a obtenu de la part du budget général de l'Etat, exercice 2017 via FONIC un financement pour la réalisation des projets communaux. La Commune de GASHOHO à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés des travaux susmentionnés.

## Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués en trois lots :

**Lot 1 : LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE AU LYCEE COMMUNAL MUYANGE (GASHOHO)**

**Lot 2 : LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE SUR LA COLLINE BONERO**

**Lot 3 : LA CONSTRUCTION DES ECOLES FONDAMENTAL ET POST-FONDAMENTAL A GISABAZUBA (3 SALLES DE CLASSE) et 3 SALLES DE CLASSE A L'ECOFO RUTONDE**

Tout soumissionnaire peut soumettre son offre pour un ou tous les quatre lots à la fois. Dans ces conditions chaque lot doit être complet et les montants doivent être séparément indiqués lot par lot et ne peut être attributaire que de deux lots.

Financement : Budget général de l'Etat via FONIC

5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de trois (3) mois calendrier par lot.

### **Conditions de participations**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

### **Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

### **Au Bureau de la Commune GASHOHO**

Moyennant le paiement de cent mille francs burundais (100 000fbu): 50 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte N° 98463 ouvert à l'INTERBANK Burundi au nom de la commune de GASHOHO.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

- Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

### **Visite du site**

Une visite des sites des travaux sera organisée. Elle aura lieu en date du 8./5./ 2017 à partir de 9 heures. Le point de rencontre pour le départ de la visite est le Chef-lieu de la Commune GASHOHO.

**Présentation de l'offre :** les offres doivent être accompagnées par une garantie de soumission de deux millions de francs burundais (2 000 000 BIF) par lot.

10. Les offres portent une mention :

**La commune de GASHOHO**

**Projet de réalisation pour les travaux des projets communaux du lot 1, lot 2 et lot 3.**

11. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

### **Validité des offres.**

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **Date limite de dépôt des offres.**

13. Les offres devront être déposées contre remise d'une attestation de dépôt le 24/5/2017 au plus tard à 10 heures précises au secrétariat de la commune GASHOHO.

Les offres peuvent également être remises main à main au Président de la séance d'ouverture des offres avant que celle-ci ne soit déclarée ouverte.

14. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

### **Séance d'ouverture des offres**

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 24/5/2017 à 10 heures 30 minutes.
16. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

### **Critères de qualification des soumissionnaires.**

17. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

#### **16.1. Au niveau administratif :**

1. La preuve d'achat du DAO, portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché,
4. Les Statuts du soumissionnaire (personne morale);
5. Attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
7. Adresse fixe et connue du soumissionnaire.
8. Le registre de commerce (copie)
9. L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS encours de validité.

#### **16.2. Au niveau technique :**

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception (provisoire ou définitif) délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception). Le plan de charge des marchés en cours ;

La preuve que l'entrepreneur est a meme de demarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité **d'une ligne de crédit prouvant qu'il a les capacités financières pour mener à bien l'exécution du marché.**

Fait à Gashoho, le 20 / 4 / 2017

**Administrateur Communal de GASHOHO**

**Personne Responsable des Marchés Publics**

